https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-8-fevrier-2000-modifiant-larrete-du-20-septembre-1999-fixant-la-liste-des-medicaments-classes-comme-stupefiants-dont-la-duree-maximale-de-prescription-est-reduite-a-quatorze-jours-ou-a-sep/
Arrêté du 8 février 2000 modifiant l'arrêté du 20 septembre 1999 fixant la liste des médicaments classés comme stupéfiants dont la durée maximale de prescription est réduite à quatorze jours ou à sept jours
08/02/2000